

Ethique et psychanalyse avec l'enfant

Manoëlle DESCAMPS

1. L'Éthique de la psychanalyse, l'Éthique du sujet désirant

(35) L'Éthique de la Psychanalyse et de la relation psychanalytique - en tant que celle-ci se fonde sur le transfert et le langage - c'est l'éthique du sujet désirant. Ce sujet pour la psychanalyse, c'est le sujet de l'inconscient, celui qui naît d'une opération double, contemporaine de la naissance et des premiers mois de la vie.

Le premier versant de cette opération est celui de l'entrée du petit d'homme dans un ordre symbolique qui lui préexiste. Ordre tissé et structuré par la culture, le langage, les institutions familiales et sociétales ; témoignages de la référence à la Loi fondatrice de l'humanité qui interdit le meurtre et l'inceste. Ce monde indique à l'enfant la place qu'il occupe dans le désir et l'histoire de ses parents, dans l'histoire du couple et de la famille, dans l'histoire de la société et de la culture à laquelle il appartient.

Le second versant est celui de l'ouverture, de l'acceptation et de la soumission de l'enfant au langage et à la Loi. L'intériorisation progressive de (36) ce fondement symbolique se construit par un processus de structuration psychique qui amène le sujet à occuper à son tour une place particulière ainsi qu'une position désirante singulière.

Pour que cette double opération inscrive l'enfant comme sujet de désir, comme sujet de l'inconscient, trois conditions minimales sont repérables sans pour autant être exhaustives.

- *La perte originaires.* C'est la perte de l'illusion pour le tout jeune enfant, de la fusion entre la mère et lui. Celle encore de la perte de l'objet (le sein), celui

autour duquel tourne le circuit pulsionnel et désirant¹. Le psychanalyste appelle ce moment le refoulement originaire, moment structural inaugurant un travail psychique de renoncement.

– *La relation à l'autre et la rencontre avec l'Autre*. L'enfant rencontre un premier autre, sa mère, mais cet autre est en même temps celui qui incarne l'Autre, lieu de la parole et du langage en ce que la mère s'adresse à son enfant avec les signifiants de son désir. En même temps, celle-ci, tout en répondant aux besoins vitaux de son enfant, ne peut et n'a pas à répondre à toutes ses demandes. De plus, par l'alternance de sa présence et de son absence, par le don ou le refus, elle témoigne à son enfant de sa relative impuissance, de son propre manque ainsi que de sa référence à la Loi. C'est donc dans le tissage d'une relation à l'autre mais aussi à un Autre référé à la Loi et au Langage, que l'enfant fera son chemin dans l'assomption de sa subjectivité².

– *La fonction paternelle*. Le désir d'une mère n'a donc pas à être totalement tourné vers l'enfant. Il se tourne aussi vers le père de l'enfant, ou encore vers l'homme de cette femme. Le père, par son intervention auprès de la mère, auprès de l'enfant, par le désir qu'il porte à sa femme, se fait aussi le porte-parole de la Loi. Cette Loi est en même temps protection et interdiction d'une relation incestueuse et mortifère à la mère³.

(37) Cette Loi instaure donc la castration qui ouvre le sujet humain sur la voie de son désir, vers la prise en charge de sa destinée.

Ainsi donc pour le jeune enfant, la fonction paternelle s'exerce par le père mais aussi par la mère. En effet, cette dernière ouvre un espace pour cette fonction, en tant qu'elle est elle-même habitée et structurée par cette fonction⁴.

C'est avec la référence à la loi symbolique et à la castration qu'elle impose qu'il faut comprendre le concept de sujet désirant en psychanalyse et ce qui en fonde l'éthique. Sans cette loi, sans la rencontre avec l'altérité et le manque, le sujet ne peut que mourir psychiquement, voire même ne jamais advenir.

Le désir, c'est le mouvement créateur du sujet humain qui l'anime de la vie à la mort. Ce mouvement ne se maintient que parce qu'il n'y a aucun objet qui puisse le saturer. Le désir se structure autour d'un manque fondamental, condition même du langage. Il ne peut se dire que de manière métaphorique et métonymique, par la voie des demandes et des fantasmes, des lapsus et des actes manqués, par le chemin de la pensée et des rêves, mais aussi par les histoires et les jeux, les projets, les inventions et les créations.

1 J. LACAN, Séminaire XI, *Les 4 concepts fondamentaux de psychanalyse*, Paris, Seuil, 1964, pp. 159 à 169.

2 C'est ce qui amène Lacan à parler de la mère faisant fonction du premier grand Autre pour l'enfant.

3 J. DOR, *Introduction à la lecture de Lacan - La Métaphore paternelle comme carrefour structural de la subjectivité*, Paris, Denoël, L'Espace analytique, 1985, pp. 97 à 122.

4 Contrairement à ce qu'une lecture parcellaire de Lacan a pu faire dire à certains psychanalystes, le désir d'une mère à l'égard de son enfant n'est pas qu'incestueux.

L'éthique et le désir de l'analyste dans le cadre d'une cure analytique est d'offrir, à celui qui lui en fait la demande, l'écoute de son discours pour qu'au fil des séances se révèle à lui l'énigme de son désir.

Dans la cure psychanalytique, au sein d'une relation de transfert, le sujet s'énonce sur un double fil écarté. Le discours de l'énoncé qui sert de révélateur au discours de l'énonciation qui révèle, dans sa scansion, le désir inconscient et la vérité du sujet. Vérité parfois difficile à dire, malmenée, refoulée, parfois encore, prise dans des symptômes ou des conflits psychiques déstabilisants ou inhibants.

Ces présupposés, quant à l'éthique psychanalytique, étant rappelés, nous pouvons poser la question de savoir s'il y a une éthique spécifique de la cure ou du travail analytique avec l'enfant.

Avec Françoise Dolto, nous soutenons qu'il n'y a pas de différence éthique (38) qu'il s'agisse d'une cure ou d'un travail avec un enfant ou avec un adulte. Le sujet auquel nous nous adressons n'a pas d'âge. « Les désirs n'ont pas l'âge de l'état civil. »⁵

Le psychanalyste s'adresse à la dimension subjective de l'être, c'est-à-dire à un enfant qui a des désirs propres, un désir dynamique et vivant. Un enfant qui parle et cela, même si sa parole et ses désirs sont encore plus ou moins pris dans le désir des adultes dont il dépend.

2. L'enfant métaphysicien

Le désir de l'enfant se fait entendre dans les nombreuses questions sur la naissance, la conception, la sexualité, ..., toute question fondamentale sur l'existence.

Dans son livre *Anna et Mister God*, Fynn⁶ écrit, à propos de cette petite fille de six ans : « Quant au langage, Anna était d'avis qu'il pouvait, en gros, se diviser en deux : la partie question et la partie réponse. Des deux, c'était la partie question qui avait le plus d'importance. La partie réponse offrait certaines satisfactions, mais ne pouvait rivaliser avec sa voisine. Les questions étaient une sorte de démangeaison intérieure, une impulsion à aller de l'avant. Les questions, les vraies, avaient ceci de spécial qu'elles étaient dangereuses et passionnantes. On ne savait jamais très bien où on allait atterrir. »⁷

Nous avons là une définition de ce mouvement du désir, mouvement qui privilégie les questions, la surprise, la quête de savoir et de vérité. Le psychanalyste, lui aussi, a à se laisser surprendre. Il n'a pas à donner les réponses, mais plutôt à laisser la question se déployer.

5 F. DOLTO, « Une éthique de la relation analytique », in *L'éthique de la psychanalyse et la question du coût freudien*, Paris, Evel, 1984, p. 140.

6 FYNN, *Anna et Mister God*, Seuil, Paris, 1976.

7 Cité par Xavier RENDERS dans son livre intitulé *Le jeu de la demande - Une histoire de la psychanalyse d'enfants*, De Boeck, 1991.

A propos du risque du désir, Fynn écrit encore : « Anna savait parfaitement qu'il était vain de se mettre à l'abri des risques, qu'il fallait rompre, (39)s'évader, si l'on voulait progresser. Et s'évader est dangereux, très dangereux, mais nécessaire. Il n'y a pas d'autre moyen. »

Lacan a avancé que « ne pas céder sur son désir » pourrait être un des principes éthiques de la psychanalyse. Anna pourrait traduire : « Ne pas se contenter de réponses ou de vaines satisfactions ». Ne pas céder sur la reconnaissance de son désir s'oppose en effet à l'idée de satisfaire à tous ses désirs.

La psychanalyse ne promet pas le bonheur, elle soutient que la vie ne se vit qu'au prix du risque de son désir, au prix de séparations qui engendrent parfois des souffrances, mais qui sont néanmoins nécessaires et inévitables ⁸.

3. Visées de la psychanalyse et plus particulièrement de la psychanalyse avec l'enfant

a) La psychanalyste n'a pas pour objectif l'adaptation du Moi à la réalité, elle n'est pas une direction de pensées, quand bien même il y a une direction de la cure dont le désir du psychanalyste est porteur. Elle mène, il est vrai, au seuil des options morales et éthiques, comme le soutenait Lacan. Le Sujet désirant n'est pas à confondre avec le Moi. « Le Moi concerne la morale, écrit F. Dolto. La psychanalyse ne s'adresse pas au Moi en développement, s'adaptant plus ou moins bien à l'école, à la société, en plus ou moins bonne relation avec les autres, ayant des valeurs, des rôles, des statuts, un âge, ... Ce travail est celui de l'éducation et fait partie des apprentissages. » ⁹

b) Elle est déliaison des conflits psychiques refoulés qui s'expriment notamment dans des symptômes (corporels, affectifs, scolaires, ...), les mots n'ayant pu jusqu'alors être dits ou trouvés pour y donner sens. Elle réactualise, réinterprète et reconstruit avec l'enfant ce qui de ses pulsions n'a pu être symbolisé. Dans la ponctuation de la séance et la scansion des séances, l'histoire du sujet est réordonnée dans le langage.

c) (40)L'éthique psychanalytique privilégie les actes de langage qui fondent le sujet humain, qui l'ouvrent au savoir inconscient, à la relation à l'autre et à la créativité.

Le psychanalyste a pour tâche d'aider le sujet à se séparer du passé, des attentes des autres et à vivre en son nom propre avec les autres. « Laisser l'enfant faire une analyse, écrit encore F. Dolto ¹⁰, c'est laisser à l'enfant sa vie, son histoire, son désir de vie et sa mort éventuelle. »

Visées de la cure psychanalytique selon trois psychanalystes travaillant

8 P. DE NEUTER, « L'Éthique de la psychanalyse, thèses, questions et hypothèses », in *Esquisses psychanalytiques*, Paris, LRFP, 1992.

9 F. DOLTO, op. cit.

10 Ibidem.

avec des enfants.

Anna Freud, Mélanie Klein et Françoise Dolto, en nous apportant leurs expériences et leurs réflexions, vont nous permettre de préciser notre position d'analyste.

C. Mulot, dans un texte intitulé *L'analyse des enfants : Psychanalyse ou pédagogie ?*, a comparé les conceptions d'Anna Freud et de Mélanie Klein ¹¹.

Nous pouvons en dégager ces quelques éléments.

Anna Freud vise à renforcer le Moi c'est-à-dire à provoquer le refoulement et dresser les pulsions. Il s'agit en réalité de faire s'exprimer les pulsions de l'enfant, mais en même temps, de les contrôler et de les réprimer.

En ce qui concerne la demande de l'enfant, Anna Freud part de l'a priori que l'enfant ne peut dire ni pourquoi il vient ni s'il veut une aide psychanalytique.

Anna Freud soutient encore que l'enfant ne peut transférer sur le psychanalyste puisqu'il vit avec ses parents dont il dépend et avec qui il a une relation oedipienne. Aussi crée-t-elle de l'angoisse ou une souffrance chez l'enfant. Elle le suggestionne pour qu'il soit alors prêt à lui faire confiance et à dépendre d'elle pour s'adapter, à renoncer à ses comportements perturbant, à son symptôme et ose critiquer ses parents.

Ainsi, Anna Freud engage le travail analytique en établissant avec l'enfant (41) une relation duelle. Elle force d'abord le transfert sur un mode pédagogique en jouant de son autorité. Elle se substitue aux parents en se mettant d'une certaine façon en rivalité avec eux. Le transfert se fonde sur l'identification au *Moi Fort* de l'analyste ce qui le met en position, non pas de Sujet Supposé Savoir, mais de Savoir qu'il se suppose, ce qui ne permet pas, nous semble-t-il, au savoir inconscient d'advenir. Dans ce type de maniement de la cure, l'analyste se propose à la fois comme *Moi Idéal* et *Idéal du Moi*. Pour elle, le travail analytique coexiste avec le travail éducatif et il peut même le favoriser. Or, la combinaison de ces deux projets est impossible car il s'agit de tâches qui ont des orientations opposées.

« Si le psychanalyste prend le rôle de l'instance castratrice, du Surmoi, il barre la route de l'inconscient, aux tendances pulsionnelles et il se fait le représentant des facultés du refoulement », écrit encore C. Millot dans ce même chapitre.

Pour *Mélanie Klein*, l'analyse avec l'enfant est une communication d'inconscient à inconscient. Elle ne voit pas la nécessité de rencontrer l'entourage car, dit-elle, les objets en jeu dans l'Œdipe sont imaginaires et n'ont rien à voir avec les parents de la réalité.

D'une part, il nous semble que cette conception néglige l'importance des liens inconscients entre parents et enfants et qui peuvent être à l'origine de troubles psychiques chez l'enfant. D'autre part, une éthique de la psychanalyse

11 C. MILLOT, « Psychanalyse des enfants. Psychanalyse ou pédagogie ? », in *Freud antipédagogue*, Paris, Seuil, 1979, pp. 142-151.

n'est soutenable que si nous prenons en compte la réalité et l'histoire familiale de l'enfant. Non pas avec l'objectif de faire un travail sur cette réalité, mais plutôt avec l'idée que ce qui nous est dit de celle-ci fait partie du matériel analysable. C'est prendre en compte la réalité du statut de l'enfant ainsi que le fait qu'il vit et vient en consultation accompagné de ses parents. C'est en fonction de ce présupposé que nous accordons une importance toute particulière aux entretiens préliminaires avec l'enfant, avec ses parents ou toute personne qui en a la responsabilité (par exemple, les éducateurs de l'institution où réside l'enfant, ...)

Comme Françoise Dolto, Mélanie Klein affirme, à juste titre d'ailleurs, que dans la psychanalyse, on se base sur l'inconscient pour obtenir la levée des refoulements. Cependant, Mélanie Klein soutient que, dès dix-huit mois, ce (42) qui correspond au stade du miroir décrit par Lacan¹², l'enfant est dans l'Œdipe et qu'il peut faire une analyse. Le transfert est possible et les objets fantasmatiques refoulés.

Françoise Dolto affirme même que, déjà avant le stade du miroir, le désir de l'enfant est très clair. Mais elle reste très réservée quant à l'idée d'entreprendre une analyse avec un enfant si jeune. Françoise Dolto, contrairement à Mélanie Klein, rencontre plus volontiers les parents et le jeune enfant pour un travail analytique. Elle soutient que l'enfant n'a pas à « faire son Œdipe » avec son psychanalyste. Tout au plus, la tâche de ce dernier est alors de remettre le processus œdipien en route.

4. Questions éthiques pour la psychanalyse avec l'enfant

Comment entendre la demande et le symptôme, lors des premiers entretiens avec l'enfant et ses parents ?

4.1. La demande

Comment, dans l'écoute de la demande qui les amène, distinguer la demande des parents de celle de l'enfant ? Qui demande ? Pour qui ? Pourquoi ? Quelle est l'urgence psychique, pour la mère, pour le père, pour l'enfant ?¹³

Les parents, en général, demandent de guérir l'enfant de son symptôme, de leur rendre un enfant sain, adapté, bien dans sa peau, travaillant correctement à l'école. L'enfant quant à lui, par l'appel qu'il adresse avec son symptôme, exprime sa souffrance, sa difficulté, son mal-être. Si le symptôme peut être interprété comme une demande, l'enfant peut jouir de ce même symptôme et donc avoir de bonnes raisons, conscientes et inconscientes, de ne rien vouloir y changer. Parfois, l'enfant demande de l'aide non pas parce que son symptôme le gêne, mais parce qu'il gêne ses parents. Ce sont souvent ces (43) derniers qui

12 J. LACAN, « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du je », in *Les Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 93 à 100.

13 E. PIRARD-VAN DIEREN, « D'un deuil particulier chez les enfants », in *Les familles recomposées et leurs enfants*, Academia, pp. 245 à 250.

souffrent de l'échec de l'enfant à répondre à ce qu'ils attendent de lui. Cette faille de l'idéal est pour eux une blessure narcissique difficile à supporter.

Deux réflexions s'imposent ici : il importe de ne pas s'attaquer d'emblée au symptôme, d'une part parce qu'il est un moyen de défense et de faire signe, et d'autre part, parce qu'il serait alors extrêmement difficile d'en comprendre les divers sens et sa fonction dans l'économie psychique de chacun.

Il est, en effet, parfois difficile d'amener les parents à un questionnement sur leur rapport singulier avec cet enfant qui occupe pour eux une place particulière, fonction de leur histoire d'enfant et de couple.

Dans d'autres situations, c'est un des parents qui porte tout le poids de la responsabilité de ce qui ne va pas pour l'enfant. Cette culpabilité peut parfois, pour ce parent, faire barrage à l'élaboration psychique et à l'énonciation de sa vérité subjective.

La démarche des parents, qu'elle soit de leur propre initiative ou suggérée par d'autres, fait la preuve de leur souci réel du bien-être de leur enfant. Pourtant, curieusement, lorsqu'une psychanalyse est proposée à l'enfant, nous sommes surpris par leurs résistances plus ou moins clairement formulées. S'agit-il de leur ambivalence par rapport à un changement, au risque d'une prise d'autonomie de l'enfant, à la perte d'un savoir qui leur échappe, à l'angoisse d'être confrontés non seulement à l'enfant mais aussi à eux-mêmes ?

Tout à l'inverse, des parents amènent leur enfant avec la demande expresse d'une psychanalyse, demande bien articulée et bien relayée par l'enfant. L'enfant est comme déposé dans les mains du psychanalyste. Souvent, plus que l'enfant, voire même à sa place, ce sont les adultes qui veulent que l'enfant fasse une psychothérapie ou une analyse.

Tous ces cas de figure, ici trop brièvement évoqués, plaident en faveur de la nécessité d'entretiens préliminaires et laissent entrevoir le risque d'être emportés par la demande explicite, sans prendre le temps de l'écouter à partir des lieux d'où elle s'énonce. Ils démontrent la nécessité d'entretiens préliminaires, y compris avec les parents, au cours desquels ces questions peuvent être élucidées.

4.2. Le symptôme

(44) Trois cas de figures sont généralement repris par les psychanalystes pour désigner la place et la fonction du symptôme de l'enfant. Citons par exemple la lettre de Lacan à Jenny Aubry¹⁴, la publication, dans *Ornicar*, d'un article collectif sur les incidences de l'enseignement de Lacan sur la psychanalyse avec l'enfant¹⁵ et les articles de Martine Lerude sur le symptôme de l'enfant¹⁶.

14 J. LACAN, « Deux notes sur l'enfant – Lettre à Jenny Aubry », in *Ornicar*, Revue du champ freudien, Seuil, 1986, pp. 13-14.

15 « Psychanalyse avec les enfants. L'incidence de l'enseignement de Lacan sur la psychanalyse avec les enfants », in *Ornicar*, Buenos Aires, 1984, pp. 35 à 65.

Le symptôme peut être soit celui de l'enfant, soit celui de la névrose parentale ou du couple, soit encore celui que présente l'enfant pris comme objet dans le fantasme maternel

a) Le symptôme de l'enfant est celui qui résulte de conflits psychiques et de pulsions refoulées. Il s'agit donc du symptôme de la névrose infantile qui ne peut apparaître que si, pour l'enfant, s'est opéré le refoulement originaire à l'origine du processus oedipien avec la mise en route de ce processus en tant que lieu de subjectivation de l'enfant.

b) Le symptôme de la névrose parentale est celui que l'enfant endosse pour l'un de ses parents ou pour révéler le dysfonctionnement du couple conjugal et/ou parental. Les parents peuvent se voir démunis au moment où l'enfant vient réévoquer pour eux la relation consciente et inconsciente à leurs propres parents. Quant au fonctionnement du couple homme-femme, du couple père-mère, on sait bien les difficultés et réaménagements qu'il peut rencontrer de par la naissance d'un enfant.

c) Dans les cas de psychose ou d'autisme, l'enfant est pris comme objet du fantasme de sa mère et sert de bouchon ou de corps réel pour maintenir d'une part l'ignorance maternelle quant à son désir par rapport à cet enfant et d'autre part, la forclusion du Nom-du-Père qui ouvre, pour l'enfant, l'accès à la subjectivation. Eliane Pirard soutient que l'autisme précoce du nourrisson peut être lié à ce que cet enfant ne soit même pas (45)rien pour sa mère. Il y a comme un blanc significatif d'une absence d'investissement de cet enfant, la mère étant elle-même anesthésiée par une perte traumatique à ce point déniée qu'aucun processus de deuil ne peut être entamé ¹⁷.

Il est assez clair que nous ne mènerons pas notre travail de la même manière selon ce que nous aurons pu repérer quant à la place et la fonction du symptôme. De plus, le symptôme de la névrose infantile s'allie quelquefois au symptôme du couple, ce qui, encore une fois, témoigne de la difficulté du travail analytique avec l'enfant et donc de la pertinence des questions éthiques qui se posent au psychanalyste.

4.3. Les entretiens préliminaires

Les premiers entretiens avec les parents, avec l'enfant, séparément ou ensemble, sont évidemment une nécessité à partir du moment où sont posées comme primordiales les questions de la demande et du symptôme.

Ces rencontres vont ainsi permettre que se dégagent les demandes explicites des demandes implicites, les demandes des uns de celles des autres. Le psychanalyste écoute l'histoire de l'enfant liée à celle de ses parents, la vérité subjective de chacun quant à l'histoire commune et individuelle, le désir de chacun par rapport à un travail analytique.

16 M. LERUDE-FLÉCHET, « Quelques remarques sur le symptôme de l'enfant », in *Nodal*, n° 2, Revue de l'Association Freudienne, Clims, pp. 110 à 118.

17 J. LACAN, « Deux notes sur l'enfant », op. cit.

Il repère aussi ce qui fait urgence pour l'enfant, pour la mère, pour le père dans la demande de consultation. L'urgence subjective de chacun des protagonistes est particulière et le travail préliminaire offre la possibilité à chacun de s'approprier la vérité de son discours.

Le temps, celui de la séance et celui qui scande le rythme des séances, joue aussi dans le déploiement des demandes et dans l'émergence des désirs. C'est dans l'espace créé par le temps des rencontres que l'on pourra analyser le champ où se déploie le symptôme.

(46) Ainsi donc, les entretiens préliminaires permettent à tout le moins d'engager un travail thérapeutique en évitant, autant que faire se peut, des impasses auxquelles le travail analytique risquerait d'être confronté.

5. L'éthique du psychanalyste au risque de l'analyse avec les enfants

5.1. Psychanalyse, pédagogie, éducation

L'éducation et la pédagogie sont et restent la tâche et le rôle des parents, des éducateurs. Le psychanalyste a justement à rendre à ces derniers la responsabilité de ces tâches dont ils sont parfois dépossédés ou par rapport auxquelles ils se sentent démunis, particulièrement lorsque l'enfant, par sa difficulté ou son symptôme, éveille la culpabilité des adultes et/ou leurs sentiments d'échec. Le travail d'accompagnement des parents et des éducateurs consiste essentiellement à susciter et à soutenir leur questionnement sans se faire pour autant leur conseiller. La fonction du psychanalyste n'est pas d'émettre un avis ou un jugement sur les comportements des enfants ou des adultes, mais plutôt de rendre possible la réflexion et les associations à propos des comportements, des manifestations pulsionnelles et symptomatiques afin que ceux-ci puissent prendre sens pour le sujet et lui dévoiler son désir.

« C'est notre castration de ne pas adapter et de ne pas juger », écrit encore F. Dolto¹⁸. En effet, le pouvoir de l'analyste s'exercerait alors par le fait qu'il se prendrait pour le bon parent ou pour celui qui sait. Cette position n'est plus une position psychanalytique. Le savoir mettrait ainsi dans l'impasse la possibilité du déploiement de l'énigme posée par le symptôme et la mise en jeu du transfert comme ressort thérapeutique. Le désir de répondre et de satisfaire à la demande des parents ou des éducateurs de voir disparaître le symptôme de l'enfant, ne tient pas compte du fait que ce dernier ne pourra y renoncer que si lui-même a pu trouver les mots pour le dire et lui donner un ou plusieurs sens. Rappelons qu'en s'attaquant trop directement au symptôme, l'on touche notamment aux défenses mises en place par l'enfant pour protéger son intégrité psychique, ou pour maintenir à distance des pulsions et des désirs contradictoires.

5.2. Le désir de l'enfant et le désir du psychanalyste

(47) Le désir du psychanalyste à l'égard de l'enfant ne peut être que celui de

18 F. DOLTO, op. cit., pp. 150 à 151.

soutenir pour lui un lieu, un temps et un espace où sa parole puisse se dire et son désir s'énoncer. Telle est l'éthique qui sous-tend la fonction du psychanalyste.

La tentation de se proposer comme idéal ou comme idéal du moi est d'autant plus grande avec l'enfant que celui-ci est en pleine construction psychique et en recherche de son identité, processus qui passe en outre par l'identification aux adultes.

Présenter à l'enfant ce qu'est le travail analytique ainsi que le cadre dans lequel il s'inscrit situe déjà la relation transférentielle hors des pièges de l'érotisation et de l'idée chez lui d'un plaisir à deux ou encore de la supposition qu'il est reçu parce qu'on l'aime. Il s'agit par là également de soutenir le registre symbolique et la fonction du psychanalyste.

Dans un article intitulé : « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant », Sandor Ferenczi écrit que la libido de l'enfant réveille la libido de l'adulte. En effet, « l'enfant est en recherche d'amour, de tendresse dans ses relations actuelles et réelles. Il est en recherche de séduction, de rivalité, d'affection. Il cherche à materner les adultes qui répondent souvent à la tendresse de l'enfant avec un amour passionnel d'adulte. L'enfant s'identifie au désir de l'adulte, éprouve de la culpabilité. De cet amour de l'adulte, l'enfant se sent étouffé et n'aura de cesse de vouloir s'en libérer, mais il peut aussi rester soumis à cet amour qu'il craint de perdre et donc être ainsi bloqué dans son évolution. »¹⁹

Le travail de l'analyste dans sa propre analyse est de repérer les motivations conscientes et surtout inconscientes de son choix professionnel et des désirs qui l'engagent à travailler comme analyste et en particulier avec des enfants.

5.3. Le silence de l'enfant

(48) Bien qu'une des règles fondamentales de la psychanalyse soit de tout dire dans la libre association, vouloir que l'enfant nous parle peut être vécu par lui comme une intrusion ou une violence.

Cette position participe d'un fantasme de toute puissance et rejoint parfois pour l'enfant le fantasme que l'adulte sait tout ce qu'il pense.

Françoise Dolto insiste beaucoup sur le respect du silence surtout avec des adolescents. Quand un jeune lui dit : « Je n'ai rien à dire », elle lui répond : « J'ai de la patience, vous pouvez en avoir aussi ». Elle le rassure d'une certaine façon, ce qui redonne à l'adolescent la confiance qui lui permettra de parler sans être paralysé par l'angoisse de ne savoir que dire à quelqu'un à qui il veut plaire ou déplaire, peu importe, puisque de cette manière l'analyste ne fait aucune supposition ou interprétation sur le sens de ce silence²⁰.

19 S. FERENCZI, « Confusion de langue entre les adultes et l'enfant, le langage de la tendresse et de la passion », in *Psychanalyse 4*, Paris, Payot, 1982.

20 F. DOLTO, op. cit.

5.4. L'interprétation

Cette question mérite ici une place particulière parce que l'interprétation dans la cure avec l'enfant se laisse souvent influencer par ce que les parents livrent de leur histoire et de l'histoire de l'enfant. A partir du discours de l'enfant, il est tentant de faire des liens avec le discours des adultes. Se donner le temps d'entendre et de comprendre, se référer au statut du symptôme ainsi qu'à la place qu'il occupe, non seulement dans la dynamique familiale, mais surtout dans le chef de l'enfant, est une tâche préalable à l'interprétation.

« L'interprétation ne vise pas à donner du sens, mais à faire surgir un sens nouveau. Elle nécessite la prise en compte des associations du sujet et ne privilégie pas un sens plutôt qu'un autre ce qui reviendrait à donner du sens. »²¹

L'interprétation doit laisser place à l'équivocité du signifiant, c'est-à-dire à la polysémie du langage, que celui-ci soit fait de mots ou de gestes, de traits (49) d'écriture ou de représentations graphiques. L'interprétation vise également à délier le discours de l'enfant de celui de ses parents pour qu'il puisse advenir comme sujet désirant.

Par ces sens nouveaux et les révélations venues de l'inconscient et jusque là refoulées, l'enfant n'éprouvera plus le besoin de la répétition pour dire ce qui ne pouvait se dire.

Avec les jeunes enfants, c'est le travail en présence de la mère qui est le plus adéquat. L'enfant étant encore complètement ou partiellement inféodé à l'inconscient maternel, l'interprétation révélera, pour la mère, la place qu'elle assigne à l'enfant dans l'articulation fantasmatique de son désir inconscient.

5.5. Le secret professionnel

Le secret est à garantir autant pour un enfant que pour un adulte. Ce point qui apparaît comme évident du point de vue théorique ne l'est pas toujours dans la pratique, étant donné les questions pressantes que les parents ou les éducateurs adressent au psychanalyste soit du fait de leur angoisse, soit du fait de leur désir de savoir ce qui dérange et perturbe l'enfant. Parfois, lorsque les adultes ne perçoivent pas les effets de la thérapie ou qu'ils ont le sentiment, parfois d'ailleurs à juste titre, que le travail est en panne, le psychanalyste éprouve alors le besoin de les rassurer ou de justifier l'efficacité de son travail. S'il nous paraît tout à fait utile de rencontrer les parents ou les éducateurs pour entendre leurs questions, ce n'est en tout cas pas pour leur révéler le contenu des séances, mais bien parce que leur demande est à prendre au sérieux. Les écouter, c'est aussi permettre que l'enfant puisse poursuivre son travail ou encore repérer, du côté des adultes, ce qui peut faire obstacle à l'élaboration psychique de l'enfant.

Les rencontres avec les parents, lorsqu'un enfant est dans un processus

21 P. DE NEUTER, « L'interprétation dans la cure psychanalytique », in *Psychothérapies*, n° 4, 1987, pp. 179 à 185.

analytique, nous semblent devoir être réalisées de préférence avec l'enfant ou tout au moins en l'informant de ce que ses parents désirent nous parler pour eux-mêmes et en lui garantissant que le secret professionnel sera respecté.

Que l'enfant puisse garder le secret de son travail n'est pas facile à accepter par les adultes, mais également par l'enfant lui-même. Lorsque nous lui signifions cette règle éthique, il importe de le faire d'une manière qui ne puisse pas lui apparaître comme une tentative de créer avec lui une relation de complicité ou de séduction.

5.6. Exception quant à la garantie du secret

Toute personne est tenue de porter assistance à une personne en danger sous peine d'être condamnée par la loi, dit le texte juridique.

Le thérapeute est-il soumis à cette loi ? Dans quelles limites et selon quels critères ?

Si le psychanalyste est effectivement soumis à cette loi, c'est parce qu'il est un citoyen comme un autre. S'il n'est pas dans sa fonction de faire respecter la loi, une de ses fonctions est de témoigner qu'il est lui aussi tenu de respecter la loi, mais surtout qu'il est habité par la Loi symbolique qui s'inscrit notamment dans les lois positives.

En tant que psychanalyste, quels repères se donner concernant la notion de danger ou d'intérêt de l'enfant ? Le psychanalyste a-t-il le droit ou le savoir pour déterminer ce qu'il en est de l'intérêt de cet enfant particulier ? Questions difficiles en effet car, quand bien même il y aurait des points communs entre elles, l'éthique de la psychanalyse n'est pas la même éthique que celle de la société qui, elle, coïncide le plus souvent avec la morale qu'elle se donne et qui consiste à dire le bien. La notion de danger, quant à elle, reste néanmoins aussi une notion par rapport à laquelle chacun, et le psychanalyste n'y échappe pas, répond à la fois en fonction des repères et limites sociales et en fonction de sa sensibilité et de sa tolérance propres.

Sans prétendre donc pouvoir établir une règle générale, prenons le cas particulier de l'enfant qui fait entendre à son analyste qu'il est ou a été abusé par un adulte, un autre enfant ou un adolescent.

Lorsque l'enfant évoque des attouchements, cette parole est-elle à entendre du côté du réel ou de l'imaginaire ? S'agit-il d'un fait réel ou de l'énoncé d'un désir, d'un fantasme ?

En effet, au travers de ces paroles, l'enfant adresse aussi à l'analyste ses questions sur l'interdit de l'inceste et s'interroge quant à la manière dont les humains se positionnent par rapport à celui-ci et par rapport aux pulsions sexuelles.

Dans le cadre de l'analyse, il importe tout d'abord d'entendre la parole de l'enfant comme toute autre, dans la dialectique de l'énoncé et de l'énonciation, du discours conscient et du discours inconscient, afin de ne pas se précipiter dans une dénonciation de faits pris d'emblée comme réels. Ce n'est qu'en

passant par la parole qu'il sera possible de repérer s'il y a lieu d'intervenir d'une quelconque manière dans la réalité, soit en faisant appel aux parents, soit à des tiers (autres membres de l'équipe, Equipe SOS Enfants, Parquet-section jeunesse, ...)

Il ne s'agit pas ici de prôner le non interventionnisme ou de privilégier une écoute qui ramènerait toute parole à l'énonciation d'un désir inconscient. Pourtant une grande prudence est nécessaire compte tenu des effets pour l'enfant d'une dénonciation et de la sensibilité individuelle et collective des adultes à la question des abus sexuels sur des enfants.

Comme toute autre question, celle-ci fait partie des questions que l'analyste a à travailler pour lui-même et par rapport à son désir d'analyste. Par ailleurs, ce type d'intervention dans la réalité met fin, nous semble-t-il, à la possibilité de poursuivre le travail analytique. Si elle devait avoir lieu, il s'imposerait donc que ce travail se poursuive avec un autre analyste.

Il est donc important de travailler d'abord avec l'enfant, tant son vécu émotionnel que la manière dont il se situe dans la problématique dont il est à la fois l'objet et le sujet. L'enfant est acteur passif ou actif de ce qui lui arrive. Il est selon l'éthique analytique, sujet de désir et donc capable d'élaborations et de pensées. La tâche du psychanalyste est de lui offrir l'espace et le lieu pour que cette élaboration puisse s'opérer et se dire. Le travail psychanalytique vise à une désaliénation progressive de la toute puissance attribuée ou exercée par l'autre pour que le sujet en lui puisse advenir.

Si le sujet de l'inconscient est un sujet dont le désir est référé à la Loi, il me semble alors possible de soutenir le travail de l'enfant afin qu'il se situe à sa place propre dans sa structure familiale et dans la société. Il prendra conscience de la transgression et de la faille de certains membres de celle-ci par rapport à la Loi qui fonde l'humanité et les lois qui régissent la culture et la société.

(52) Il y a pourtant, malgré ce travail de l'enfant, des situations où un enfant est trop aliéné au désir de l'adulte ou trop en détresse psychique. Il est dès lors incapable de se protéger. Il n'a d'ailleurs parfois qu'une conscience trouble de ce qu'il est prisonnier d'un abus. Pour le très jeune enfant, l'abus peut être une fusion érotique agréable et non interdite avec l'autre. Parfois encore, l'enfant ne connaît même pas l'interdit de l'inceste. Ses parents n'en ont jamais été pour lui les témoins, n'étant pas soumis à la Loi ou n'ayant pas pu eux-mêmes intérioriser les interdits oedipiens.

Dans ces cas-là, il en va de la responsabilité du psychanalyste de rencontrer ces parents, de voir si un travail est possible avec eux et s'ils peuvent protéger l'enfant.

Si la structure est trop perverse, dénoncer l'abus aux autorités compétentes reste indispensable, tout en avertissant les parents de ce qui motive cette prise de position.

Un cadre juridique peut parfois être un espace tiers, garant de ce que l'enfant soit reconnu et protégé ou qu'un travail puisse s'amorcer avec la famille, voire avec l'abuseur.

Le cadre de la loi et les mesures liées à son application sont parfois la première injection réelle de Loi Symbolique. Reste toutefois à savoir si cette injection sera d'une certaine efficacité ou effectivité.

Mais ceci est un autre débat qui mériterait une analyse approfondie du rapport entre la Loi symbolique et le droit, entre la Loi et les lois, entre le processus de structuration subjective et le processus de socialisation. En effet, le prononcé du jugement, de la peine et ses modalités d'application ont-ils une efficacité dans le processus d'intériorisation de la Loi, c'est-à-dire à la fois dans le processus de structuration du sujet désirant et dans le processus d'humanisation qui en fait un sujet particulier dans une culture et une société particulières ?

Conclusions

La psychanalyse avec l'enfant ne véhicule pas une éthique particulière. Par contre, elle nécessite une sensibilité et une ouverture particulières à l'enfance, la nôtre, celle des parents, celle des enfants. Mais encore une fois, est-ce le (53) propre des analystes qui travaillent avec des enfants ?

Etre un analyste qui reçoit des enfants apporte une formation et une richesse théorique pour le travail analytique avec des sujets adultes dont le désir est particulièrement noué dans les arcanes et les souffrances de l'enfance.

Le statut de l'enfant, sa dépendance à ses parents, le travail de construction de son appareil psychique, la fonction de ses symptômes dans l'économie libidinale parentale et familiale ainsi que les enjeux transférentiels font de la psychanalyse avec l'enfant une entreprise extrêmement complexe. Celle-ci impose à l'analyste de s'engager dans une formation à la fois clinique et théorique, mais aussi dans une formation analytique personnelle. L'enfance réveille en effet en nous l'origine de nos fantasmes, de nos représentations et de nos désirs.